NATIONS UNIES ST



Secrétariat

Distr. GÉNÉRALE

ST/SG/AC.10/C.3/2004/14 31 mars 2004

FRANÇAIS

Original: ANGLAIS

COMITÉ D'EXPERTS DU TRANSPORT DES MARCHANDISES DANGEREUSES ET DU SYSTÈME GÉNÉRAL HARMONISÉ DE CLASSIFICATION ET D'ÉTIQUETAGE DES PRODUITS CHIMIQUES

Sous-Comité d'experts du transport des marchandises dangereuses

Vingt-cinquième session, 5-14 juillet 2004 Point 3 c) de l'ordre du jour provisoire

EXPLOSIFS, MATIÈRES AUTORÉACTIVES ET PEROXYDES ORGANIQUES

Amendements au Manuel d'épreuves et de critères

Communication de l'expert de l'Allemagne

1. Rappel

Le Sous-Comité a débattu, à sa vingt et unième session, en juillet 2002, de l'épreuve de Koenen 8c) que l'on utilise pour la classification des émulsions à base de nitrate d'ammonium. Cette épreuve requiert une douille en acier «obtenue par emboutissage d'une tôle d'acier de qualité appropriée», le type d'acier utilisé pouvant avoir une incidence sur les résultats. Or, il ne fait aucun doute que tous les aciers «de qualité appropriée» ne possèdent pas les mêmes caractéristiques de rupture sous contrainte.

L'épreuve de Koenen a été mise au point en Allemagne et fait, depuis longtemps, partie des séries d'épreuves 1 et 2. Le type d'acier utilisé pour la douille peut être indiqué. Pour notre usage interne, nous utilisons une instruction de travail normalisée comprenant un contrôle de la qualité des douilles en acier. En prélevant au hasard un certain nombre de douilles, l'on peut déterminer si elles ont la qualité requise. Leur masse et leurs dimensions sont alors contrôlées et leur pression d'éclatement est mesurée.

2. Proposition

Il est proposé de remplacer, dans la deuxième phrase des paragraphes 11.5.1.2.1, 12.5.1.2.1 et 16.8.1.2.1, l'expression «de qualité appropriée» par «DC 1403 (numéro de matériau 1.0338) ou équivalente» et d'ajouter à la suite de la quatrième phrase:

«Pour contrôler la qualité des douilles en acier, il conviendrait de prélever 1 % de douilles sur chaque lot produit et d'en vérifier la masse, l'épaisseur, la longueur et la pression d'éclatement. L'épaisseur de la paroi à 20 mm au-dessus du fond doit être de 0.5 ± 0.05 mm, la longueur de 75 ± 0.05 mm et la pression d'éclatement de 300 ± 30 bar. L'essai de pression d'éclatement peut s'effectuer au moyen d'une pompe à eau haute pression.».
